



Article publié le 6 février 2017

Etude "Lecture publique et publics empêchés"

L'étude, "Lecture publique et publics empêchés", réalisée par le Crédoc pour le MCC (DGMIC), dresse un état des lieux des actions et partenariats mis en place par les bibliothèques en faveur des publics empêchés.

À la demande de la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) du ministère de la Culture et de la Communication, le Crédoc a réalisé [une étude](#) auprès des bibliothèques de lecture publique (bibliothèques municipales et intercommunales desservant les communes de plus de 10 000 habitants ; bibliothèques départementales) afin de dresser un état des lieux complet des actions et des partenariats mis en œuvre en faveur des publics empêchés, ainsi que d'identifier les pistes d'amélioration.

Par publics empêchés, il faut entendre les personnes en situation de handicap, les personnes hospitalisées ou en établissements de santé, ainsi que les personnes sous main de justice (adultes et mineurs, milieux ouverts et fermés).

L'objectif de l'étude est de pouvoir, à terme, mieux répondre à l'enjeu de l'accès pour tous au livre et à la lecture. 87% des 500 établissements (BM et BDP) ayant répondu à l'enquête quantitative proposent au moins une offre adaptée à ces publics. Un volet qualitatif repère également les bonnes pratiques et les pistes de développement de ces actions.